Date de révision 11-2013

Révision 14

Remplace la date 04-2013



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ STP® TRAITEMENT ESSENCE

Conformément au règlement (CE) no 453/2010

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial STP® TRAITEMENT ESSENCE

No du produit 51200, 51400

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Additif de carburant. Utilisations identifiées

Utilisations déconseillées Aucune contre-indication n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur Armored Auto UK Ltd

Unit 16, Rassau Industrial Estate

Ebbw Vale Gwent NP23 5SD

UK

Tel: +44 1495 350234 Fax: + 44 1495 350431

euregulatory@armoredautogroup.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 1495 350234 Lundi - Jeudi: 8.30 - 17.00

Vendredi: 8.30 - 15.30

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Non classé

Chimiques

Pour l'homme EUH066; Asp. Tox. 1 - H304 Pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

Classification (1999/45/CEE) Xn;R65. R52/53, R66.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Pour l'homme

La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique. Un contact prolongé avec la peau peut entraîner des rougeurs, de l'irritation et de la peau sèche.

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient HYDROCARBURES, C11-C14, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES

Etiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008



Mention D'Avertissement Danger

Mentions De Danger

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

Conseils De Prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P301+310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON

ou un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Conseils De Prudence Supplementaires

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

HYDROCARBURES, C11-C14, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES 60-						
No CAS : No CE : 926-141-6		Numéro D'Enregistrement: 01-2119456620-43				
Classification (CE 1272/2008)	C	Classification (67/548/CEE)				
EUH066	Х	(n;R65.				
Asp. Tox. 1 - H304	F	866.				

SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE	LOURD (PÉTROLE)	,		
No CAS : 64742-94-5	No CE : 265-198-5	Numéro D'Enregistrement: 01-2119463588-24		
Classification (CE 1272/2008)		Classification (67/548/CEE)		
EUH066		Xn;R65.		
STOT Single 3 - H336		N;R51/53.		
Asp. Tox. 1 - H304		R66,R67.		
Aquatic Chronic 2 - H411				

POLYOLÉFINE ALKYLPHÉNOL ALKYLAMINE				
	No CAS :	No CE:		
	Classification (CE 1272/2008) Skin Irrit. 2 - H315	Classification (67/548/CEE) Xi;R38.		

1,2,4-TRIMÉTHYLBENZÈNE	< 1%

No CAS: 95-63-6 No CE: 202-436-9

Classification (CE 1272/2008) Classification (67/548/CEE)

Flam. Liq. 3 - H226 R10
Acute Tox. 4 - H332 Xn;R20
Skin Irrit. 2 - H315 Xi;R36/37/38
Eye Irrit. 2 - H319 N;R51/53

STOT Single 3 - H335 Aquatic Chronic 2 - H411

SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), AROMATIQUE LÉGER. (<0,1% BENZÈNE)

< 1%

No CAS: 64742-95-6 No CE: 265-199-0

Classification (CE 1272/2008) Classification (67/548/CEE)

Flam. Liq. 3 - H226 Xn;R65.

EUH066 Xi;R37.

STOT Single 3 - H335, H336 N;R51/53.

Asp. Tox. 1 - H304 R10,R66,R67.

Aquatic Chronic 2 - H411

NAPHTALÈNE < 1%

No CAS: 91-20-3 No CE: 202-049-5

Classification (CE 1272/2008) Classification (67/548/CEE)

Acute Tox. 4 - H302 Carc. Cat. 3;R40

Carc. 2 - H351 Xn;R22 Aquatic Acute 1 - H400 N;R50/53

Aquatic Chronic 1 - H410

MÉSITYLÈNE < 1%

No CAS: 108-67-8 No CE: 203-604-4

Classification (CE 1272/2008) Classification (67/548/CEE)

 Flam. Liq. 3 - H226
 R10

 STOT Single 3 - H335
 Xi;R37

 Aquatic Chronic 2 - H411
 N;R51/53

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Donner de l'air frais et garder au chaud et au repos, de préférence dans une position assise, confortable, le dos droit. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Ne jamais faire boire une personne sans connaissance. Ne pas faire vomir. Si le vomissement survient, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Consulter immédiatement un médecin!

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion. La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique.

Contact avec la peau

Un contact prolongé avec la peau peut entraîner des rougeurs et de l'irritation.

Contact avec les yeux

Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

En cas d'incendie, utiliser la mousse, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Les vapeurs de solvants peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Choisir un équipement de protection individuelle en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Porter un équipement de protection approprié. Arrêter la fuite si possible sans risque. NE PAS toucher à la matière déversée. Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Bien ventiler. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Les récipients avec la matière déversée doivent être correctement étiquetés selon leur contenu et avec les symboles de danger.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir également la rubrique 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Ramasser et éliminer le produit déversé comme indiqué dans la rubrique 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lire et suivre les recommandations du fabricant. PAS prévu pour un nettoyage personnel. Il est nécessaire de veiller à la bonne hygiène personnelle. Se laver les mains et les parties souillées à l'eau et au savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORME	ME VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
1,2,4-TRIMÉTHYLBENZÈNE	VLEP	20 ppm	100 mg/m3			

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

1,2,4-TRIMÉTHYLBENZÈNE (CAS: 95-63-6)

DDSE				
Travailleur	Inhalation.	Court terme	Effets systémiques	100 mg/m3
Travailleur	Inhalation.	Court terme	Effets locaux	100 mg/m3
Travailleur	Dermique	Long terme	Effets systémiques	16171 mg/kg/jour
Travailleur	Inhalation.	Long terme	Effets systémiques	100 mg/m3
Travailleur	Inhalation.	Long terme	Effets locaux	100 mg/m3
Consommateur	Inhalation.	Court terme	Effets systémiques	29.4 mg/m3
Consommateur	Inhalation.	Court terme	Effets locaux	29.4 mg/m3
Consommateur	Dermique	Long terme	Effets systémiques	9512 mg/kg/jour
Consommateur	Inhalation.	Long terme	Effets systémiques	29.4 mg/m3
Consommateur	Dermique	Long terme	Effets systémiques	9512 mg/kg/jour
Consommateur	Inhalation.	Long terme	Effets systémiques	29.4 mg/m3
Consommateur	Oral	Long terme	Effets systémiques	15 mg/kg/jour
Consommateur	Inhalation.	Long terme	Effets locaux	29.4 mg/m3
CPSE				
Eau douce	0.12	mg/l		
Eau de mer	0.12	mg/l		
Libération intermittente	0.12	mg/l		
ITER	2.41	mg/l		
Sédiment (eau douce)	13.56	mg/kg		
Sédiment (eau de mer)	13.56	mg/kg		
Sol	2.34	mg/kg		

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection





Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées et bien ajustées si les projections sont probables.

Mesures d'hygiène

Se laver rapidement en cas de contamination de la peau. NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL! Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Aucunes procédures particulières, mais une bonne hygiène personnelle est conseillée, surtout lors de la manipulation des produits chimiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

AspectLiquide clair.CouleurClair (ou pâle). Jaune.OdeurHydrocarbure.SolubilitéInsoluble dans l'eau

Point de fusion (°C)

Données insuffisantes.

Densité relative 0.8098

Densité de vapeur (air=1)

Données insuffisantes.

Pression de vapeur

Données insuffisantes.

Taux d'évaporation

Données insuffisantes.

Facteur D'Évaporation

Données insuffisantes.

Valeur pH. Solution Concentrée

Données insuffisantes.

Viscosité

Pas connu.

Solubilité (G/100G H2O@20°C)

Données insuffisantes.

Température de décomposition (°C)

Données insuffisantes.

Seuil D'Odeur, Bas

Données insuffisantes.

Point d'éclair (°C)

73.5 °C

Temperature d'auto-inflammation (°C)

Données insuffisantes.

Propriétés explosives

Données insuffisantes.

Propriétés comburantes

Pas connu.

9.2. Autres informations

Non déterminé.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réaction avec: Acides. Oxydants forts.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

10.4. Conditions à éviter

Aucune condition particulière n'est susceptible de donner lieu à une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:</u>

Non classifié dans la catégorie des substances spécifiquement toxiques pour certains organes cibles à la suite d'expositions répétées.

Danger par aspiration:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Informations toxicologiques relatives aux ingrédients.

MÉSITYLÈNE (CAS: 108-67-8)

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

6000 mg/kg Rat

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

Toxicité aiguë (DL50 dermique)

> 4 mL/kg Rat

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)

10200 mg/m3 (vapour) Rat 4 heures

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Dose

0.5 mL 4 h Lapin

Formation d'érythème et d'escarres

Érythème bien défini (2).

Informations sur le dossier REACH

Irritante.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Non irritant. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Sensibilisation cutanée

Essai de maximalisation chez le cobaye (GPMT: Guinea Pig Maximisation Test): Cobaye

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

Non sensibilisant. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Génotoxicité - In Vitro

Mutation génique:

Informations sur le dossier REACH

Négatif.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Génotoxicité - In Vivo

Aberration chromosomique:

Informations sur le dossier REACH

Négatif.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Toxicité pour la reproduction - Fertilité

Étude portant sur plusieurs générations: CSENO 500 ppm Inhalation. Rat F1

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - Développement

Toxicité pour le développement: CSENO 1470 mg/m3 Inhalation. Rat

Informations sur le dossier REACH

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:</u>

STOT - Expositions répétées

DSET 600 mg/kg Oral Rat

Informations sur le dossier REACH

Non classifié dans la catégorie des substances spécifiquement toxiques pour certains organes cibles à la suite d'expositions répétées.

STP® TRAITEMENT ESSENCE 1,2,4-TRIMÉTHYLBENZÈNE (CAS: 95-63-6)

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

6000 mg/kg Rat

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë (DL50 dermique)

4 mL/kg Rat

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)

10200 mg/m3 (vapour) Rat 4 heures

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Dose

0.5 mL 4 h Lapin

Formation d'érythème et d'escarres

Érythème bien défini (2).

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

Irritante.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Non irritant. Lecture croisée des données. Informations sur le dossier REACH D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Sensibilisation cutanée

Essai de maximalisation chez le cobaye (GPMT: Guinea Pig Maximisation Test): Cobaye

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

Non sensibilisant. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Génotoxicité - In Vitro

Mutation génique:

Informations sur le dossier REACH

Négatif.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Génotoxicité - In Vivo

Aberration chromosomique:

Informations sur le dossier REACH

Négatif.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Toxicité pour la reproduction - Fertilité

Étude portant sur plusieurs générations: CSENO 500 ppm Inhalation. Rat F1

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - Développement

Toxicité pour le développement: CSENO 1470 mg/m3 Inhalation. Rat

Informations sur le dossier REACH

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

STOT - Expositions répétées

DSET 600 mg/kg Oral Rat

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

Non classifié dans la	a catégorie des substa	inces spécifiquement	t toxiques pour cert	ains organes cibles à	la suite d'expositions	s répétées.

NAPHTALÈNE (CAS: 91-20-3)

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

> 2000 mg/kg Rat

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë (DL50 dermique)

> 2500 mg/kg Rat

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)

> 0.4 mg/l (vapeurs) Rat 4 heures

Informations sur le dossier REACH

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Dose

0.5 g 24 h Lapin

Indice d'irritation primaire cutanée (IPC)

1.75

Formation d'érythème et d'escarres

Érythème très léger (à peine perceptible) (1).

Formation d'œdème

Œdème très léger (à peine perceptible) (1).

Informations sur le dossier REACH

Aucune irritation. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Non irritant. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Sensibilisation cutanée

Essai de maximalisation chez le cobaye (GPMT: Guinea Pig Maximisation Test): Cobaye

Informations sur le dossier REACH

Non sensibilisant. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Génotoxicité - In Vitro

Mutation génomique:

Informations sur le dossier REACH

Négatif.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Génotoxicité - In Vivo

Aberration chromosomique:

Informations sur le dossier REACH

Négatif.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité:

Cancérogénicité

Inhalation. Rat

Informations sur le dossier REACH

Effet cancérogène suspecté : preuves insuffisantes.

Cancérogénicité selon le CIRC

Groupe 2B du CIRC Potentiellement cancérogène pour l'être humain.

Toxicité pour la reproduction:

Toxicité pour la reproduction - Développement

Toxicité pour le développement: CSENO 150 mg/kg Oral Rat

Informations sur le dossier REACH

<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:</u>

STOT - Expositions répétées

DSET 133 mg/kg Oral Souris

Informations sur le dossier REACH

Non classifié dans la catégorie des substances spécifiquement toxiques pour certains organes cibles à la suite d'expositions répétées.

SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LOURD (PÉTROLE) (CAS: 64742-94-5)

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

> 5000 mg/kg Rat

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë (DL50 dermique)

> 2000 mg/kg Lapin

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)

> 5.28 mg/l (vapeurs) Rat 4 heures

Informations sur le dossier REACH

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Dose

0.5 mL 24 h Lapin

Formation d'érythème et d'escarres

Érythème modéré à grave (3).

Formation d'œdème

Œdème léger (pourtour de la zone œdémateuse bien délimité par une enflure nette) (2).

Informations sur le dossier REACH

Irritante.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Non irritant.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Sensibilisation cutanée

Essai de Buehler: Cobaye

Informations sur le dossier REACH

Non sensibilisant. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Génotoxicité - In Vitro

Mutation génique:

Informations sur le dossier REACH

Négatif.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Génotoxicité - In Vivo

Aberration chromosomique:

Informations sur le dossier REACH

Négatif.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité:

Cancérogénicité

DMENO 250 mg/kg/jour Dermique Souris

Informations sur le dossier REACH

Aucun signe de cancérogénicité dans les études portant sur des animaux

Toxicité pour la reproduction:

Toxicité pour la reproduction - Fertilité

Fertilité: DSET 750 mg/kg/jour Oral Rat P

Informations sur le dossier REACH

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - Développement

Toxicité maternelle: CSENO >= 364 ppm Inhalation. Rat

Informations sur le dossier REACH

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:</u>

STOT - Expositions répétées

DSET 750 mg/l/6h/jour Oral Rat Informations sur le dossier REACH

Danger par aspiration:

Viscosité

Viscosité cinématique <= 20, 5 mm2/s. Informations sur le dossier REACH

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

POLYOLÉFINE ALKYLPHÉNOL ALKYLAMINE

Toxicité aiguë:

Irritant pour les yeux et la peau.

SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), AROMATIQUE LÉGER. (<0,1% BENZÈNE) (CAS: 64742-95-6)

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

> 5000 mg/kg Rat

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë (DL50 dermique)

> 2000 mg/kg Lapin

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)

> 5610 mg/m³ (vapour) Rat 4 heures

Informations sur le dossier REACH

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Dose

0.5 mL 4 h Lapin

Formation d'érythème et d'escarres

Érythème bien défini (2).

Formation d'œdème

Œdème léger (pourtour de la zone œdémateuse bien délimité par une enflure nette) (2).

Informations sur le dossier REACH

Irritante.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Non irritant. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Sensibilisation cutanée

Essai de Buehler: Cobaye

Informations sur le dossier REACH

Non sensibilisant. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Génotoxicité - In Vitro

Mutation génique:

Informations sur le dossier REACH

Négatif.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Génotoxicité - In Vivo

Aberration chromosomique:

Informations sur le dossier REACH

Négatif.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité:

Cancérogénicité

DSET 0.05 mL Dermique Souris

Informations sur le dossier REACH

Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

Cancérogénicité selon le CIRC

Non répertorié.

Toxicité pour la reproduction:

Toxicité pour la reproduction - Fertilité

Présélection: DSET 24700 mg/m3 Inhalation. Rat F1

Informations sur le dossier REACH

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - Développement

Toxicité maternelle: DSET 23900 mg/m3 Inhalation, Rat

Informations sur le dossier REACH

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

HYDROCARBURES, C11-C14, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

> 5000 mg/kg Rat

Informations sur les ingrédients.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (DL50 dermique)

> 5000 mg/kg Lapin

Informations sur les ingrédients.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)

> 5000 mg/m³ (vapour) Rat 8 hours

Informations sur les ingrédients.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Informations sur les ingrédients.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Sensibilisation cutanée

Essai de maximalisation chez le cobaye (GPMT: Guinea Pig Maximisation Test): Cobaye

Informations sur le dossier REACH

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Génotoxicité - In Vitro

Mutation génique:

Informations sur le dossier REACH

Négatif.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

STOT - Expositions répétées

DSET >=30000 mg/kg Oral Rat

Informations sur le dossier REACH

Non classifié dans la catégorie des substances spécifiquement toxiques pour certains organes cibles à la suite d'expositions répétées.

Danger par aspiration:

Viscosité

Viscosité cinématique <= 20, 5 mm2/s.

Informations sur le dossier REACH

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Toxicité Aiguë Pour Les Poissons

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

MÉSITYLÈNE (CAS: 108-67-8)

Toxicité aiguë - Poissons

CL50 96 heures 12.52 mg/l Carassius auratus (Cyprin doré)

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

LC50 48 heures 6 mg/l Daphnia magna

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

CE50 48 heures 25 mg/l Desmodesmus subspicatus

Informations sur le dossier REACH

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques

CSEO 21 jours 2 mg/l Daphnia magna

1,2,4-TRIMÉTHYLBENZÈNE (CAS: 95-63-6)

Toxicité aiguë - Poissons

CL50 96 heures 7.72 mg/l Pimephales promelas (Tête de boule)

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE50 48 heures 3.6 mg/l Daphnia magna

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

CE50 96 heures 2.356 mg/l Algues d'eau douce

Informations sur le dossier REACH Valeur estimée

NAPHTALÈNE (CAS: 91-20-3)

Toxicité aiguë - Poissons

CL50 96 heures 6.08 mg/l Pimephales promelas (Tête de boule)

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE50 48 heures 2.16 mg/l Daphnia magna

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë - Micro-organismes

IC50 24 hours 29 mg/l Nitrosomonas sp.

Informations sur le dossier REACH

SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LOURD (PÉTROLE) (CAS: 64742-94-5)

Toxicité aiguë - Poissons

LL50 96 heures 2 - 5 mg/l Onchorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

EL50 48 heures 1.4 mg/l Daphnia magna

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

EL50 72 heures 1 - 3 mg/l Pseudokirchnerella subcapitata

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë - Micro-organismes

NOEL 72 heures 1.641 mg/l Tetrahymena pyriformis

Valeur estimée Informations sur le dossier REACH

Toxicité chronique - Poissons en début de vie

NOEL 28 jours 0.098 mg/l Onchorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Informations sur le dossier REACH Valeur estimée

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques

EL50 21 jours 0.89 mg/l Daphnia magna

NOEL 21 jours 0.48 mg/l Daphnia magna

Informations sur le dossier REACH

POLYOLÉFINE ALKYLPHÉNOL ALKYLAMINE

Toxicité Aiguë Pour Les Poissons

Ne pas considéré comme toxique pour les poissons.

SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), AROMATIQUE LÉGER. (<0,1% BENZÈNE) (CAS: 64742-95-6)

Toxicité aiguë - Poissons

LL50 96 heures 8.2 mg/l Onchorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

EL50 48 heures 4.5 mg/l Daphnia magna

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

EL50 72 heures 3.1 mg/l Pseudokirchnerella subcapitata

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë - Micro-organismes

CE50 40 hours 15.41 mg/l Tetrahymena pyriformis

Informations sur le dossier REACH

HYDROCARBURES, C11-C14, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES

Toxicité aiguë - Poissons

LL50 96 heures > 1000 mg/l Onchorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

EL50 48 heures > 1000 mg/l Daphnia magna

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

EL50 72 heures > 1000 mg/l Pseudokirchnerella subcapitata

Informations sur le dossier REACH

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

MÉSITYLÈNE (CAS: 108-67-8)

Biodégradation

L'eau Dégradation (50%) 4.4 jours

Informations sur le dossier REACH Valeur estimée

La substance est facilement biodégradable.

1,2,4-TRIMÉTHYLBENZÈNE (CAS: 95-63-6)

Dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

NAPHTALÈNE (CAS: 91-20-3)

Biodégradation

Sol Dégradation (90%) 10 jours

L'eau Dégradation (99.9%) 15.2±8.4 jours

Informations sur le dossier REACH

La substance est facilement biodégradable.

SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LOURD (PÉTROLE) (CAS: 64742-94-5)

Dégradabilité

Aucunes informations disponibles.

POLYOLÉFINE ALKYLPHÉNOL ALKYLAMINE

Dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), AROMATIQUE LÉGER. (<0,1% BENZÈNE) (CAS: 64742-95-6)

Dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

HYDROCARBURES, C11-C14, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES

Biodégradation

L'eau Dégradation (~5%) 3 jours

L'eau Dégradation (~50%) 15 jours

L'eau Dégradation (69%) 28 jours

Informations sur le dossier REACH

Facilement biodégradable mais hors intervalle de 10 jours.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

MÉSITYLÈNE (CAS: 108-67-8)

Facteur de bio-accumulation

BCF 161 Pimephales promelas (Tête de boule) Informations sur le dossier REACH Valeur estimée

Coefficient de partage

log Pow 3.42

Informations sur le dossier REACH

1,2,4-TRIMÉTHYLBENZÈNE (CAS: 95-63-6)

Facteur de bio-accumulation

BCF 243 Pimephales promelas (Tête de boule) Informations sur le dossier REACH Valeur estimée

Coefficient de partage

log Pow 3.63

Informations sur le dossier REACH

NAPHTALÈNE (CAS: 91-20-3)

Potentiel de bio-accumulation

Ne se bio-accumule pas.

Facteur de bio-accumulation

BCF 36.5 - 168

Informations sur le dossier REACH

Coefficient de partage

log Pow 3.4 @ 25 °C

Informations sur le dossier REACH

SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LOURD (PÉTROLE) (CAS: 64742-94-5)

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

POLYOLÉFINE ALKYLPHÉNOL ALKYLAMINE

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), AROMATIQUE LÉGER. (<0,1% BENZÈNE) (CAS: 64742-95-6)

Facteur de bio-accumulation

BCF 10 - 2500

Informations sur le dossier REACH Valeur estimée

HYDROCARBURES, C11-C14, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Aucunes informations disponibles.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

MÉSITYLÈNE (CAS: 108-67-8)

Coefficient de adsorption/désorption

Sol log Koc 2.87

Valeur estimée Informations sur le dossier REACH

1,2,4-TRIMÉTHYLBENZÈNE (CAS: 95-63-6)

Coefficient de adsorption/désorption

Sol log Koc 3.04

Informations sur le dossier REACH Valeur estimée

NAPHTALÈNE (CAS: 91-20-3)

Coefficient de adsorption/désorption

Sol Koc 664 @ 10 °C

Informations sur le dossier REACH

SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LOURD (PÉTROLE) (CAS: 64742-94-5)

Mobilité:

Le produit est insoluble dans l'eau.

POLYOLÉFINE ALKYLPHÉNOL ALKYLAMINE

Mobilité:

Aucune information disponible.

SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), AROMATIQUE LÉGER. (<0,1% BENZÈNE) (CAS: 64742-95-6)

Coefficient de adsorption/désorption

Sol log Koc 1.783 - 2.36

Informations sur le dossier REACH Valeur estimée

HYDROCARBURES, C11-C14, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES

Tension superficielle

26.4 mN/m @ 25 °C

Informations sur le dossier REACH

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non déterminé.

12.6. Autres effets néfastes

Non déterminé.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. Récupérer et régénérer ou recycler si possible.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Généralités

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Étiquettes De Transport

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

Classification de danger pour l'eau

WGK 2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Commentaires De Mise À Jour

Amendement aux sections : 2, 3, 8, 11, 12

Date de révision 11-2013

Révision 14

Remplace la date 04-2013

Phrases - R (Texte Intégral)

R40 Effet cancérogène suspecté : preuves insuffisantes.

R10 Inflammable.
R38 Irritant pour la peau.

R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion. R20 Nocif par inhalation.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraı̂ner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.

Mentions De Danger Completes

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avis De Non-Responsabilité

Les informations fournies ici sont déclarées exactes en l'état des connaissances de Clorox Europe Ltd et selon ses convictions, mais cependant elles ne constituent pas une garantie ni une déclaration, et elles ne devraient pas être interprétées comme telles, ni impliquer pour Clorox Europe Ltd une responsabilité légale quelle qu'elle soit. Toute information ou conseil donnés par Clorox Europe Ltd, en dehors de cette publication et concernant les produits Clorox Europe Ltd ou autres matières, sont également donnés de bonne foi. Il en va de la responsabilité du client, et de l'utilisateur, de s'assurer que les matières conviennent à l'usage qui en est fait. Pour les matières qui ne sont pas fabriquées ni fournies par Clorox Europe Ltd et qui sont utilisées à la place de, ou conjointement aux matières fournies par Clorox Europe Ltd, il en va de la responsabilité du client de s'assurer que toutes les informations techniques et autres concernant ces matières, sont fournies par le fabricant ou le nisseur. Clorox Europe Ltd décline toute responsabilité pour les données contenues dans ce document et qui peuvent être utilisées dans des conditions qui sont hors de notre contrôle, et dans des situations que nous ne connaissons pas. L'information contenue dans ce document est fournie à la condition que le client et utilisateur du produit détermine lui-même l'applicabilité du produit à l'usage auquel il le destine.